Compte-rendu du CE du Siège

8 & 9 février 2018



Vos élus CGT

Ablavi Olga Amouzon
Amemaka, Claude Belestin,
Rafaèle Bourgier, Michèle
Cahin, Marc Chauvelot, Sonia Deputier, Caroline Gindre,
Philippe Goldmann, Claude
Gueneau, Michela Law, Boris
Muffolini, Christophe Vignal,
Ghislaine Vingot

Représentant syndical: **Gérard TUSCHER**

CE Ordinaire du 8 et 9 février 2018

<u>Point 2</u> – Information/Consultation sur le projet de rapprochement des structures « Outre-mer 1 ère » et « France Ô »

« L'avenir c'est le fondement de ce que nous allons bâtir l'année prochaine » c'est par ces fortes paroles (que n'aurait pas reniées Pierre Dac (que la responsable des programmes a résumé lors de cette ultime réunion avant remise de l'avis, le projet de rapprochement des structures outre-mer 1ère et France Ô de Malakoff...

Le Cabinet CEDAET, missionné par le CHS-CT de Malakoff, est venu répondre aux questions des élus du CE Siège. Pour lui, une des conditions de réussite du projet réside dans l'apaisement en amont des conflits sociaux.

Les élus du CE Siège ont repris l'avis et les recommandations du CHS-CT Malakoff sur le projet d'évolution de l'organisation du site. A l'initiative de la CGT, ils l'ont complété en demandant un élargissement des prérogatives de la commission de suivi, créée sous l'égide du CE et du CHS-CT, aux aspects économiques et structurels ainsi que la possibilité d'ajuster le projet d'évolution en fonction des propositions de cette commission.

<u>Point 3</u> – Information sur le projet de mise en place du coffre-fort numérique salarié et de dématérialisation des bulletins et attestations de paie

Un « coffre-fort numérique » va être mis en place pour chaque salarié CDI et CDD de FTV.

A l'intérieur, la direction déposera les fiches de paie dématérialisées et un certain nombre de documents RH comme les AEM.

Chaque salarié pourra y déposer d'autres documents dans la limite de 5Go de stockage (soit environ 45 000 documents administratifs).

C'est une filiale de la Poste, DOCAPOST, qui a remporté l'appel d'offre européen sur ce projet.

Ce coffre-fort sera accessible sur internet à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise et sera disponible à vie pour chaque salarié, même après son départ de l'entreprise. Un salarié pourra, s'il a plusieurs coffre-fort dans plusieurs

entreprises pour lesquelles il travaille ou a travaillé, migrer le contenu de ses coffre-fort vers un coffre-fort unique de son choix. Si l'entreprise change de prestataire lors d'un prochain appel d'offre (dans 4 ans ou plus tard), le transfert sera possible vers un nouveau coffre-fort mais chaque salarié pourra aussi en conserver plusieurs.

La sécurisation des données est travaillée en interne avec le service de sécurité informatique et également avec le prestataire.

Tout salarié a la possibilité de refuser la dématérialisation de son bulletin de paie, soit en décochant une case dans le coffre-fort entraînant la suppression de celui-ci et l'envoi systématique par voie postale d'une version papier, soit par courrier à renvoyer à une adresse qui lui sera spécifiée dans un courrier d'information qui sera envoyé à tous les salariés.

Selon la direction, ce projet n'aura pas d'impact sur les gestionnaires de paye. L'impression et la mise sous pli des bulletins de paie sont actuellement réalisées par un ESAT (atelier protégé pour personnes handicapées).

La CGT a rappelé l'engagement de la direction de mener à bien une GPEC spécifique pour préparer l'avenir des salariés-e-s des secteurs administratifs directement impacté-e-s par les chantiers de dématérialisation (MonKiosque, PapyRHus, CONCUR, Planif, etc.).

Point 4 – Information sur la carte Corporate

A la demande de la direction, le point d'information sur la carte Corporate est reporté au CE de mars.

<u>Point 5</u> – Information/Consultation sur le schéma de développement des activités des moyens internes de fabrication de France Télévisions – Phase 2 et 3

La consultation se poursuit

sur ce point. La direction a

transmis un certain nombre

de documents à la demande des différentes instances (CE, IC-CHSCT). Plusieurs préavis de grève régionaux et un préavis de grève national ont conduit à l'ouverture d'une négociation au niveau central, toujours en cours. Elle porte sur la nature des contrats de travail, sur le maintien de cadres « référents » dans les sites régionaux, sur les conditions de mobilité, sur les garanties de maintien des collectifs de travail.

La CGT a rappelé a émis

ses plus vives réserves sur l'aspect ultra centralisateur du projet qui contredit nos missions d'aménagement du territoire.

La direction communiquera très prochainement le nom du site en région parisienne retenu pour le pool où seront rassemblés les cars de la filière.

La direction a confirmé le transfert du D4 (car 7 caméras) de la direction de l'information vers la direction des opérations.

Dès le 12 février, des groupes de travail vont se réunir sur différents thèmes, la commande client, la post production, la planification, l'ingénierie opérationnelle, la cellule achats, l'exploitation (équipes légères), la vidéo mobile et l'installation du pool.

La CGT a mis en évidence la nécessité de conserver l'unité des collectifs de travail. Les salariés ne sont pas des pions que l'on peut changer de cases en permanence.

<u>Point 6 et 7</u> – Présentation des plans de charges MFTV et Malakoff au 31/12/2017 et 2018

FTR une nouvelle fois oublié

Une nouvelle fois, le plan de charges de Vaise a été « oublié » et les documents concernant ce point n'ont pas été envoyés en même temps que ceux de MFTV et de Malakoff. La direction est incapable de justifier cet oubli, signe d'un manque de respect manifeste pour les salariés du site de Vaise. La direction s'engage à présenter les documents lors du prochain CE.

Plan de charge des plateaux du Siège

Pour 2017, les objectifs ont été atteints en dépit de l'arrêt d' Actuality en mars dernier. L'équilibre du plan de charge de la fabrication du Siège a été assuré par l'internalisation de la fabrication de C dans l'air et de Météo à la carte à partir de la rentrée de septembre.

Les équipes légères ont encore enregistré une baisse d'activité.

Pour 2018, 308 jours de tournage sont prévus pour le tournage de C dans l'air et 204 jours pour Météo à la carte.

Sur le Plateau B la direction prévoit une nouvelle émission fin mars en 2ème partie de soirée, un débat de société autour d'un film avec une dizaine d'invités experts et du public... La nostalgie des Dossiers de l'écran?

Pendant la période des JO, pas de Météo à la carte et les vacations du JT de France 3 en Régie 4 sont coupées en deux :

- une vacation JT France 3 plus Journal des JO et Tout le Sport
- une mutualisation C dans l'Air et Grand Soir 3

La direction se sert du Grand Soir 3 comme variable d'ajustement, « par souci d'équité » prétend-telle.

Les émissions de la Régie 1 comptent pour une demi journée de travail. Cet assemblage d'émissions est inquiétant pour les salariés car aléatoire en fonction des besoins. Les salariés sont précarisés, n'ont plus aucun recul sur leur planning, plus de vie privée. De plus, pour une même vacation, les différents services n'ont pas

la même planification horaire, « par souci d'équité » sans doute...

Le responsable de service annonce que les opérateurs d'habillage seront amenés à travailler sur les moyens de la filière.

Ce service, déjà en sous effectif depuis plusieurs années, n'assure pas toutes les émissions au Siège. Chaque semaine, un renfort d'une dizaine de vacations d'intermittents est nécessaire.

Avec les JO d'Hiver, le nombre de CDD a explosé. 29 vacations la première semaine, 28 la seconde. Il est temps de procéder à la requalification des CDD his-

toriques, nombreux dans ce service ainsi que chez les OPV.

Fabrication Malakoff

Pour Malakoff, le réalisé à fin 2017 confirme la surestimation des contributions à Franceinfo: dont pâtissent surtout le mixage, le montage actu et l'infographie. Ce service particulièrement en souffrance fait aujourd'hui l'objet d'une interpellation du CHS-CT Malakoff

Malgré la garantie du maintien de l' « Infô Soir » et « Les Témoins d'Outre-Mer » en 2018, la direction ne propose aucune nouvelle émission à Malakoff après la disparition de « Mémô » et la fabrication de « Cou-

leurs Sport » hors régie et plateau en septembre dernier.

C'est pourquoi vos élus **CGT** réclament qu'apparaissent sur les plans de charge à venir la part des vacations "disponibilité" car elles ne sont plus utilisées qu'en période estivale mais tout au long de l'année... Le pseudo monopole de la fabrication de LTOM en régie plateau (4 demi-journées par semaine maximum de septembre à juin) et les détachements trop rares (un seul technicien de Malakoff envoyé sur les J.O.) ne suffisent pas à rassurer aujourd'hui l'inquiétude des salariés de Malakoff!.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 13 février 2018

CGT France télévisions Siège

Bureau A210 7 Esplanade Henri de France 75907 Paris cedex 15 cgt.siege@francetv.fr 01.56,22,47,04

Prochain CE: 19 & 20 mars 2018

D'ici là, vos élu-e-s CGT se tiennent à votre disposition